
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 27 septembre 2021, à 19 h 00

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 15340, rue Jean-Maurice (lot 3 494 082), dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 113)
3. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 9471, rue Brunet (lots 1 554 380 et 1 554 379), dans le secteur de Saint-Benoit. (X6 113)
4. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise aux 18495-18501, rue Charles (lot 2 655 231), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
5. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 17803, rue Charles (lot 6 259 864), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
6. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 12455, rue Service A3 (lots 6 031 122, 6 022 556 et 6 022 557), dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 113)
7. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue Service A3 (lot 4 683 385), dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 113)
8. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue Larivière (lot 6 270 485, lot projeté 6 377 492), dans le secteur du Petit-Saint-Charles. (X6 113)
9. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue Ouellette (lot 2 654 898, lot projeté 6 395 020), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
10. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue Ouellette (lot 2 654 898, lot projeté 6 395 021), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
11. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue Ouellette (lot 2 654 919, lot projeté 6 438 211), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
12. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue Ouellette (lot 2 654 919, lot projeté 6 438 212), dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 113)
13. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 17560, rue de la Piscine (lot 1 690 474, lot projeté 6 452 702), dans le secteur de Saint-Antoine. (X6 113)
14. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 9190, boulevard de Saint-Canut (lot 1 847 759, lot projeté 6 450 410), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)

15. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 15920, 22^e Rue (lot 2 354 017), dans le secteur de Saint-Antoine. (X6 113)
16. Approbation des procès-verbaux.
17. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer et listes des contrats de gré à gré autorisés, de la disposition d'actifs, des règlements de litiges et de griefs. (G5 213 N1048)
18. Budget révisé (2^e vague) de l'Office municipal d'habitation de Mirabel. (G5 500 N13820)
19. Aide financière à « L'École des entrepreneurs du Québec » pour le projet intitulé « Campus des Laurentides » (FSD-). (G5 500 N15601 #)
20. Aide financière à « Tourisme Mirabel » pour le projet intitulé « Pôle attractif touristique aéroportuaire de Mirabel – phase 1 » (FSD-12). (G5 500 N15601 #)
21. Acceptation provisoire de travaux.
22. Acceptation finale de travaux.
23. Soumission relative à un mandat de services professionnels concernant la réalisation des plans et devis, incluant la surveillance des travaux, pour le prolongement de la rue Irénée-Vachon, dans la zone aéroportuaire de Mirabel. (2021-051) (X3 U3 N15707)
24. Soumission relative au déneigement, entretien et/ou arrosage d'une ou de plusieurs patinoires extérieures, secteur Ouest (Saint-Augustin et Saint-Benoît). (2021-055) (G7 311 101 U3 N1675)
25. Soumission relative au déneigement, entretien et/ou arrosage d'une ou de plusieurs patinoires extérieures, secteur Est (Saint-Janvier, Domaine-Vert Nord et Domaine-Vert Sud). (2021-056) (G7 311 101 U3 N1675)
26. Soumission relative au déneigement, entretien et/ou arrosage d'une ou de plusieurs patinoires extérieures, secteur Nord (Mirabel-en-Haut, Saint-Canut, Saint-Antoine et Sainte-Scholastique). (2021-057) (G7 311 101 U3 N1675)
27. Soumission relative au préachat de luminaires décoratifs pour les années 2021 à 2025 inclusivement. (2021-045) (X3 412 U3 N10088)
28. Acquisition du lot 2 654 281, dans le secteur de Saint-Janvier, de Carol Desmeules. (G7 100 N2324 #113898)
29. Acquisition des aménagements constituant le du sentier piéton et de la passerelle au-dessus de la rivière Bellefeuille, dans le secteur de Mirabel-en-Haut, de « Les Promenades du Boisé Mirabel inc. ». (X3 214 N15495)
30. Signature d'une entente intermunicipale pour le partage d'une ressource civile spécialiste en matière de violence conjugale entre la Ville de Blainville et la Ville de Mirabel. (G4 200 U4)
31. Signature d'une entente sectorielle de développement portant sur l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la région des Laurentides, entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ministre responsable de la condition féminine, les 7 MRC des Laurentides, la Ville de Mirabel, le Réseau des femmes des Laurentides et le CPERL. (G5 500 U4 N15547)
32. Signature d'une entente sectorielle relativement au programme de soutien aux athlètes et entraîneurs au développement de l'Excellence sportive des Laurentides (CDESL). (G5 500 U4 N15547)

33. Signature d'une entente avec Synergie économique des Laurentides (SEL) relativement au projet « Mission Recyclage et Compostage Laurentides phase 2 : Mise en œuvre et optimisation du compostage dans les ICI ». (G5 500 U4 N15547)
34. Signature d'une entente sectorielle avec Connexion Laurentides. (G5 500 U4 N15547)
35. Entente de services entre les municipalités régionales de comté d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord, des Pays d'en Haut, des Laurentides, de Thérèse-De Blainville et d'Antoine-Labelle ainsi que le Conseil des préfets et des élu(es) de la région des Laurentides relativement à l'exercice de certaines responsabilités des MRC et la Ville de Mirabel pour la région des Laurentides. (G3 312 U4 N1654)
36. Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de carburants en vrac. (G6 112 U4 N1059 #86792)
37. Signature d'un addenda (numéro 3) modifiant l'entente intervenue avec la compagnie « Hamelin Lalande s.e.n.c. » relativement au projet intégré « Via 15 », dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 300 U4 N14325 #68672)
38. Signature d'un bail avec « Vidéotron » relatif à l'implantation d'un nouveau système d'antennes de télécommunications au 9005, rue Saint-Jacques, dans le secteur de Saint-Augustin. (G7 411 U4 N7429 #112004)
39. Signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mirabel - C.S.N. (Cols bleus) permettant une modification à l'horaire d'été pour les fonctions d'opérateur de surfaceuse à glace – préposé et journalier – chauffeur aux parcs et terrains de jeux et de préposé et journalier – chauffeur aux parcs et terrains de jeux. (G4 200)
40. Signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mirabel - C.S.N. (Cols bleus) permettant la mise en place d'un projet pilote d'arrosage des patinoires pour l'hiver 2021-2022. (G4 200)
41. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2489 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
 - permettre les centres de conditionnement physique (C5-01-06) dans la zone C 2-39 dans le secteur de Saint-Janvier;
 - permettre les bâtiments multifamiliaux d'au plus 350 logements dans la zone C 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - retirer l'obligation d'augmenter la superficie minimale des terrains en fonction du nombre de logements pour les habitations multifamiliales dans la zone C 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - diminuer le nombre de cases de stationnement pour visiteurs situées à l'extérieur pour la zone C 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord
 - permettre le service de lettrage de véhicules automobiles (C10-02-19) ainsi que la fabrication d'enseignes, de panneaux-réclame et service de lettrage sur vitrines, enseignes ou sur véhicules (I1-18-08) dans la zone C 11-2, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400) (Sommaires 2423, 3451 et 3519)
42. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
 - permettre les centres de conditionnement physique (C5-01-06) dans la zone C 2-39 dans le secteur de Saint-Janvier;

- permettre les bâtiments multifamiliaux d'au plus 350 logements dans la zone C 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - retirer l'obligation d'augmenter la superficie minimale des terrains en fonction du nombre de logements pour les habitations multifamiliales dans la zone C 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord;
 - diminuer le nombre de cases de stationnement pour visiteurs situées à l'extérieur pour la zone C 12-42 dans le secteur du Domaine-Vert Nord
 - permettre le service de lettrage de véhicules automobiles (C10-02-19) ainsi que la fabrication d'enseignes, de panneaux-réclame et service de lettrage sur vitrines, enseignes ou sur véhicules (I1-18-08) dans la zone C 11-2, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400) (U-2489)
43. Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2490 modifiant le Règlement numéro U-2377 afin d'établir une nouvelle contribution destinée à financer en tout ou en partie les infrastructures et les équipements communautaires, sociaux et de transport collectif et actif nécessaires en raison de la densité de certains projets résidentiels et afin de créer un second fonds de croissance dédié à cette fin. (G8 400)
44. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le Règlement numéro U-2377 afin d'établir une nouvelle contribution destinée à financer en tout ou en partie les infrastructures et les équipements communautaires, sociaux et de transport collectif et actif nécessaires en raison de la densité de certains projets résidentiels et afin de créer un second fonds de croissance dédié à cette fin. (G8 400) (U-2490)
45. Adoption du règlement numéro PU-2475 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
- modifier les normes relatives aux habitations mixtes en précisant la superficie minimale du rez-de-chaussée devant être réservée aux usages commerciaux;
 - préciser, pour le secteur du Domaine-Vert Nord, les normes relatives aux ilots de verdure dans les espaces de stationnement et aux limites des lots résidentiels et commerciaux;
 - créer la zone C 12-79 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 4-23;
 - remplacer les Tableaux des dispositions spécifiques des zones C 12-1, C 12-10, C 12-11, C 12-21, C 12-27 et C 12-77. (G8 400)
46. Adoption du règlement numéro U-2478 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
- modifier l'article 6.2.8 afin d'établir une distance minimale de 3 mètres devant être respectée entre toute limite d'un terrain et un balcon dans le cas des habitations multifamiliales;
 - renommer la zone C 5-19 comme étant la zone M 5-19 et ajuster ses dispositions spécifiques;
 - créer la zone P 5-95 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-21;
 - remplacer la zone C 5-26 et ses dispositions spécifiques par la zone M 5-26 et ses dispositions spécifiques et l'agrandir à même une partie des zones C 5-57, H 5-10 et C 5-11;
 - créer la zone C 5-87 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones H 5-12 et C 5-11
 - créer la zone P 5-89 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-12;
 - créer la zone H 5-90 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-12;

- créer la zone P 5-91 et ses dispositions spécifiques à même une partie des zones H 5-12 et H 5-37;
- créer la zone H 5-94 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-74;
- agrandir la zone C 5-3 à même une partie de la zone H 5-5;
- remplacer la zone C 5-29 et ses dispositions spécifiques par la zone M 5-29 et ses dispositions spécifiques et l'agrandir à même une partie de la zone C 5-81;
- créer la zone P 5-92 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-80;
- créer la zone P 5-93 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 5-14;
- créer la zone H 5-86 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-34;
- agrandir la zone C 5-82 à même une partie de la zone H 5-34;
- créer la zone P 5-96 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone H 5-69;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones C 5-2, C 5-3, H 5-27 et H 5-52;
- créer la zone H 5-97 à même une partie de la zone H 5-21 et y autoriser l'usage H2 de structure isolée d'un maximum de 1 étage, en plus des usages autorisés dans la zone H 5-21;
- modifier le tableau des dispositions spécifiques de la zone C 5-14 afin d'augmenter le nombre d'étage maximal à 4 et la hauteur maximale à 15,5 m pour les bâtiments commerciaux. (G8 400)

47. Adoption du règlement numéro U-2481 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- agrandir la zone P 10-24 à même la zone C 10-55, dans le secteur de Saint-Augustin;
- créer la zone H 6-36 et ses dispositions spécifiques à même une partie de la zone C 6-3, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- agrandir la zone H 6-14 à même la zone C 6-11, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- agrandir la zone H 6-6 à même la zone C 6-20, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- agrandir la zone H 6-8 à même la zone H 6-22 et une partie de la zone P 6-7 dans, le secteur de Sainte-Scholastique;
- modifier les limites du secteur villageois de Sainte-Scholastique;
- modifier les limites du secteur villageois de Saint-Janvier;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones C 10-14, C 10-18, C 10-27, C 10-29, H 4-3 et H 4-34, dans le secteur de Saint-Augustin;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones, C 6-3, H 6-6, H 6-8, C 6-10, C 6-13, C 6-24, C 6-26 et C 6-33, dans le secteur de Sainte-Scholastique;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones RU 2-34 et H 11-12, dans le secteur de Saint-Antoine;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques des zones C 9-11, C 9-21, C 9-5 et H 9-13, dans le secteur de Saint-Benoît;
- remplacer le tableau des dispositions spécifiques de la zone H 8-6, dans le secteur de Saint-Hermas;
- abroger la zone C 10-55, dans le secteur de Saint-Augustin;
- abroger les zones C 6-11, C 6-20 et H 6-22, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (G8 400)

48. Adoption du règlement numéro 2484 interdisant la circulation des véhicules lourds sur une partie de la rue Ghislaine, entre les rues Saint-

Jacques et Charlemagne, et sur l'entièreté de la rue Charlemagne, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)

49. Adoption du règlement numéro 2485 modifiant le règlement numéro 717 *Concernant la sécurité routière*, afin de modifier la limite de vitesse de la rue Saint-Vincent, entre la rue Godfroy-Langlois et le rang Saint-Rémi, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (G8 400)
50. Adoption du règlement numéro S-2486 abrogeant le règlement de contrôle intérimaire S-2419. (G8 400)
51. Adoption du règlement numéro 2488 modifiant la signalisation relativement à la circulation routière sur la côte Saint-Antoine, dans le secteur de Saint-Antoine. (G8 400)
52. Approbation définitive du projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble numéro PPCMOI 2021-0001, relativement à l'occupation d'un immeuble commercial sur les lots 4 610 622 et 4 610 623, situés entre les adresses civiles 18300 et 18450, rue J.-A.-Bombardier, dans le secteur de Saint-Janvier, dans la zone C 7-31. (X6 500 N10470)
53. Embauche au poste de commis à la trésorerie au Service de trésorerie. (G4 112)
54. Fin d'emploi de l'employé matricule numéro 2218. (G4 200)
55. Fin d'emploi de l'employé matricule numéro 2268. (G4 200)
56. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-46, relativement à la construction d'une habitation résidentielle, de type multiplex ayant 5 unités d'un projet intégré, sise au 17803, rue Charles, sur le lot 6 259 864, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
57. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-55, relativement à l'agrandissement d'un bâtiment industriel existant sis au 12455, rue Service A3, sur les lots 6 031 122, 6 022 556 et 6 022 557, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
58. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-56, relativement à la construction d'un nouveau bâtiment industriel sis sur la rue Service A3, sur le lot 4 683 385, dans le secteur de Sainte-Monique. (X6 114)
59. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-47, relativement au remplacement des revêtements de la toiture, de tous les murs extérieurs, les remplacements de la porte d'entrée principale, des poteaux de la galerie ainsi que le changement de couleur de la porte simple d'un bâtiment sis au 9861, rue de Belle-Rivière, sur le lot 1 847 660, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 114)
60. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-60, relativement au remplacement des enseignes existantes par des nouvelles à la suite de la modification des couleurs corporatives d'un commerce existant sis au 13978, boulevard du Curé-Labelle, sur le lot 1 691 754, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
61. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-43, relativement à la construction d'un nouveau bâtiment commercial sis sur la rue J.-A.-Bombardier, sur les lots 4 610 622 et 4 610 623, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
62. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-58, relativement à la construction d'un nouveau bâtiment

- industriel – Centre de l'innovation sis sur la rue Helen-Bristol, sur le lot 6 243 516, dans le secteur aéroportuaire. (X6 114)
63. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-59, relativement à la construction d'un nouveau bâtiment industriel – Usine d'assemblage de batteries sis sur la rue Helen-Bristol, sur le lot 6 243 516, dans le secteur aéroportuaire. (X6 114)
64. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-61, relativement à la construction de mini-entrepôts sis sur la route Arthur-Sauvé et la rue de Belle-Rivière, sur le lot 1 847 398, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 114)
65. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2021-41, relativement à la construction d'une habitation résidentielle, de type multiplex détaché, pour personne de 55 ans et plus, sise au 11200, rue de Chambord, sur le lot 6 357 895, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 114)
66. Dénomination de la bibliothèque du secteur de Sainte-Scholastique. (X6 600 N217)
67. Dénomination de parc. (X6 600 N217)
68. Interdiction de stationner sur la place Yvon-Robert, d'un côté, soit entre les numéros civiques 10800 et 10830, dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X3 310 N7989)
69. Approbation du document intitulé « Diagnostic de mobilité de Mirabel ». ()
70. Nomination d'un espace mural à la nouvelle glace de l'aréna du complexe du Val-d'Espoir. (G3 100 N15590)
71. Demande au ministère des Transports du Québec d'installer des panneaux de sensibilisation concernant l'utilisation de freins moteurs sur la route Arthur-Sauvé. (X3 310 N14551)
72. Appui à la Table des préfets et élus de la couronne Nord (TPÉCN) relativement au plan stratégique de développement du transport collectif de l'autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). (G3 312 U4 N14525)
73. Appui à une demande auprès du ministère des Transports du Québec concernant la sécurité routière à l'intersection des chemins de la Côte-Nord et Bourgeois, dans le secteur de Saint-Augustin. (G3 312 U4 N14525)
74. Appui à une demande de la MRC de La Vallée-de-l'Or auprès de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'à la direction du programme RénoRégion concernant les critères d'admissibilités de ce programme. (G3 312 U4 N14525)
75. Dépôt de documents.
76. Affaires nouvelles.
77. Parole aux conseillers.
78. Période de questions.
79. Levée de la séance.

La greffière,



Suzanne Mireault, avocate